

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2021)

Heft: 1

Artikel: Burkina Faso teng beda saagre : culture d'aménagement au Burkina Faso : des approches populaires et innovantes à valoriser

Autor: Guigma, Pougwendé Léandre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Burkina Faso teng beda saagre

Culture d'aménagement au Burkina Faso

Des approches populaires et innovantes à valoriser

POUGDWENDÉ LÉANDRE GUIGMA

Architecte, Docteur en études urbaines, aménagement et urbanisme,
Enseignant-chercheur à l'Université
Aube Nouvelle de Bobo-Dioulasso,
Chercheur Associé à ALTER/
LAVUE – UMR CNRS 7218,
Gérant de l'Agence PERSPECTIVE

Au Burkina Faso, les outils de planification urbaine sont constitués de deux documents d'urbanisme: le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et le Plan d'occupation des sols (POS). Les opérations d'urbanisme opérationnel ou d'aménagement urbain à l'échelle des quartiers doivent être conformes à ces documents. Cet article montre les limites de la planification officielle et légale exigée par les textes juridiques au Burkina Faso. Il aborde les enjeux spatiaux et le jeu d'acteurs de la planification légale, puis présente quelques approches populaires et informelles mises en œuvre en milieu urbain et périurbain, avant d'ouvrir sur une discussion sur des pistes de conciliation des deux approches.

Les limites de la planification urbaine légale

Les outils légaux de planification urbaine au Burkina Faso renvoient à une planification «top-down» décidée sur de grands territoires. Cette planification orientée par l'Etat, bien que prônant une approche participative, consiste bien souvent à des rattrapages urbains et à des régularisations d'occupations irrégulières au profit des «puissants». En effet, la plupart des villes du Burkina sont caractérisées par un étalement urbain et un urbanisme informel qui se manifestent de deux manières. D'une part, des quartiers non lotis sont aménagés et occupés par des résidents qui ont construit leurs habitations sans l'autorisation des autorités publiques. D'autre part, des promoteurs immobiliers accaparent des terrains auprès des populations locales à la périphérie des villes en vue d'y édifier des cités de logements qui tardent à voir le jour.

Les documents de planification à l'échelle urbaine sont de trois ordres. Le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) donne des orientations spatiales de développement sur le périmètre urbain; il est élaboré par l'Etat et s'impose aux communes. Le Plan d'occupation des sols (POS) propose un règlement d'urbanisme applicable à chaque zone; il est prescrit par la commune. A côté de ces deux documents d'urbanisme, les communes sont régies par un troisième document légal qui est le Plan communal de développement (PCD). C'est un document stratégique de planification d'actions de développement, à l'échelle communale. Or les actions de développement prévues par les PCD ne sont pas toujours spatialisées et ne sont pas non plus en cohérence avec les orientations des SDAU et des POS s'ils existent.

De plus, les documents graphiques de synthèse issus des documents d'urbanisme (SDAU et POS) ne sont pas lisibles et compréhensibles par les acteurs chargés de leur mise en œuvre, ce qui fait douter de la démarche participative qui a conduit à leur élaboration, ou du moins de la capacité des acteurs à pouvoir s'approprier des injonctions issues de ces do-

cuments. Leurs orientations spatiales sont souvent irréalistes, très coûteuses et décalées par rapport aux ressources disponibles et mobilisables. Cette forme de planification urbaine est pourtant promue par les institutions internationales et les autorités politiques nationales qui mobilisent des ressources importantes pour élaborer ces documents d'urbanisme qu'ils comptabilisent fièrement, sans forcément évaluer leur mise en œuvre effective sur le terrain.

La prédominance d'un urbanisme du quotidien

A côté de cette planification officielle s'opère un urbanisme du quotidien non reconnu dans les textes juridiques, consistant à une planification d'actions au jour le jour, par les habitants. Cette approche de planification participative, suivie d'actions concrètes, s'élabore à l'échelle du quartier. Des expériences d'accompagnement de cette nouvelle forme de planification sont à l'œuvre dans les quartiers non lotis de Ouagadougou avec le Programme participatif d'amélioration des bidonvilles sous l'égide de ONU HABITAT à Bissighin, mais également avec des associations comme Yaam Solidarité à Boassa. D'autres initiatives sont en cours dans le cadre du «Projet de développement durable de Ouagadougou» et en particulier de la «Pépinière Urbaine» soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD). Ce projet consiste à planifier l'aménagement d'espaces publics communautaires et à réaliser des aménagements transitoires, temporaires ou définitifs sur des réserves foncières, en attendant la réalisation effective du projet d'équipement ou d'aménagement. C'est également cet urbanisme populaire, lent et flexible qui est en œuvre dans les quartiers non lotis, conduit par les résidents. Ces derniers transforment le territoire et l'adaptent aux changements climatiques, loin des grandes promesses politiques issues des documents officiels de planification qui peinent et tardent à être mises en œuvre. Mais certaines de ces actions quotidiennes sont quelquefois contradictoires avec les documents de planification urbaine officiels. Elles ne s'insèrent pas toujours dans une cohérence spatiale globale à l'échelle urbaine et butent avec des intérêts privés ou gouvernementaux.

C'est notamment le cas des zones de promotion immobilière qui sont aménagées à la périphérie des noyaux urbains, avec leur corolaire de problèmes de transports, de faible niveau d'équipements et de services urbains de base, sans respect des orientations des documents d'urbanisme. La pratique de la promotion immobilière nécessite des ressources humaines qualifiées en nombre suffisant pour autoriser, suivre, valider, contrôler chaque étape des interventions des promoteurs immobiliers. Mais leur manque au niveau des pouvoirs publics ne leur permet pas de faire respecter la réglementation urbaine. Cela conduit les promoteurs immobiliers privés à s'accaparer

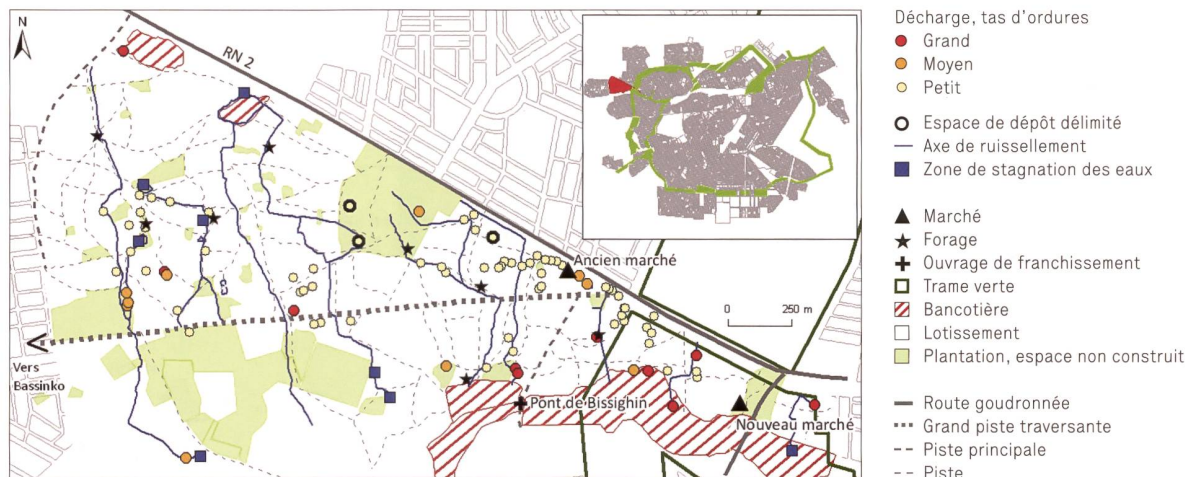


[ILL. 1]



[ILL. 2]

[ILL. 1+2] Kollektiv JUMP (Jeunesse Unie pour un mouvement Positif): workshop organisé à Ouagadougou sur la requalification et l'aménagement d'un espace public partagé au profit des riverains / Workshop in Ouagadougou zur Aufwertung und Gestaltung eines öffentlichen Raums für die gemeinsame Nutzung der Anwohner / Workshop a Ouagadougou sulla valorizzazione e gestione di uno spazio pubblico per gli abitanti del quartiere (Quelle: <https://unlimitedjca.com>)



[ILL.3] Document-projet Programme participatif d'amélioration des bidonvilles, Plan d'état des lieux de Bissighin / Dokument zum partizipativen Programm für die Verbesserung der Armenviertel. Plan Bestandesaufnahme von Bissighin / Progetto del programma partecipativo per il miglioramento delle bidonville: mappa della situazione attuale a Bissighin (Source: réalisé par Agence PERSPECTIVE, ONU Habitat, 2011)

des terres à la périphérie des grandes villes, sans forcément construire des logements. En accord avec les habitants, les proprié-

taires fonciers et les chefs traditionnels, certains promoteurs rachètent les terres en leur promettant des futures parcelles. Ils font ainsi de la promotion foncière, ce qui contribue à l'étalement urbain sans accroître l'offre attendue de logements.

Ces deux formes de planification urbaine sont-elles conciliables?

A la cohérence d'une planification urbaine anticipée, rigoureuse et contrôlée par la puissance publique s'opposent des interventions urbaines informelles, ponctuelles dans les quartiers non lotis ou des aménagements fonciers illégaux, conduits par des promoteurs immobiliers privés. Peut-on envisager des formes de rapprochement et de conciliation de ces deux approches de planification?

Quatre angles d'analyse semblent pertinents à considérer. Le premier est territorial et questionne les échelles de planification, grande et petite. Laquelle est la plus appropriée: la ville, le quartier, l'aire urbaine? Le deuxième angle d'analyse est temporel: d'une part, il interroge l'horizon de la planification (le très long, long, moyen, court et très court terme); d'autre part, il questionne la «vitesse», c'est à dire la manière drastique ou souple de mise en œuvre des actions envisagées par les documents de planification urbaine. Le troisième angle d'analyse concerne l'enjeu des injonctions de l'Etat central en lien avec les intérêts des collectivités territoriales décentralisées et ceux du secteur privé. Est-il possible d'envisager de véritables cadres de concertation et d'échanges autour d'outils simples de communication, afin de favoriser le consensus des acteurs urbains en termes de vision et de grandes lignes de planification. Enfin, le quatrième angle questionne la conciliation possible entre les savoirs des experts et les savoirs des habitants en termes de planification urbaine.

Le croisement des démarches descendantes héritées de la colonisation avec les démarches ascendantes, populaires et autonomes s'avère indispensable pour favoriser une planification urbaine au Burkina Faso, à la bonne échelle territoriale, au bon rythme, avec les acteurs et les outils appropriés.

ZUSAMMENFASSUNG

Populäre und innovative Vorgehensweisen aufwerten

Dieser Artikel zeigt die Grenzen der offiziellen, gemäss den rechtlichen Grundlagen ausgeführten Stadtplanung in Burkina Faso auf. Diese Planung ist für grosse Gelände gedacht und wird mit Hilfe von kartografischen Werkzeugen und Regelwerken implementiert, die sich an der westlichen Kultur orientieren. In der Praxis und vor Ort findet jedoch eine parallele Stadtentwicklung statt, die einer anderen, ja sogar den offiziellen Richtlinien und Planungsdokumenten zuwiderlaufenden Logik folgt. Dieser Artikel schlägt Wege vor, wie diese «top-down» Stadtplanung mit einem flexiblen, «bottom-up» Alltagsurbanismus, wie ihn die Bewohner in den Quartieren praktizieren, in Übereinstimmung gebracht werden kann. Bei diesem neuen Vorgehen sind die Bewohner nicht mehr nur einfache Teilnehmer des Planungsprozesses und der Stadtproduktion, sondern sie werden miteinbezogen als Akteure, die diskutieren, argumentieren, entscheiden und die Stadtentwicklung aktiv umsetzen, im Rahmen der gemeinsam erarbeiteten strategischen und politischen Ausrichtung.

RIASSUNTO

Approcci popolari e innovativi da valorizzare

In Burkina Faso, la pianificazione urbana basata sugli strumenti giuridici ufficiali si scontra con diversi limiti. Pensata per la gestione di vasti territori, si attua attraverso cartine e normative che derivano dalla cultura occidentale. In parallelo, esiste un'urbanistica di fatto, praticata sul posto secondo logiche che non corrispondono a quanto previsto dalle disposizioni della pianificazione urbana ufficiale o sono addirittura in contrasto con essa. Questo articolo propone alcune piste per conciliare il rigido approccio dall'alto verso il basso della pianificazione ufficiale e la flessibilità dell'urbanistica informale praticata tutti i giorni nella vita di quartiere. Un approccio dal basso verso l'alto fa sì che gli abitanti non siano più semplici partecipanti passivi al processo di pianificazione e creazione urbana, ma che vengano coinvolti come attori, discutendo, argomentando, decidendo e attuando le proprie misure di sviluppo urbano in accordo con orientamenti strategici e politici generali condivisi.

CONTACT

guigmaleandre@gmail.com